

# Agence Française de l'Adoption Lettre de l'AFA n°46

juillet 2023



Actualités  
institutionnelles



Actualités  
internationales



Préparation et formation des  
candidats et professionnels

## ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES



### France Enfance Protégée et l'Agence Française de l'Adoption

#### Actualités

**Fin mars 2023, l'ensemble des équipes de France Enfance Protégée se sont regroupées dans les locaux du boulevard Bessières. Un réaménagement, sur trois étages, a été réalisé pour rapprocher les équipes selon leurs missions.** L'accueil de France Enfance Protégée a été centralisé au 7ème étage du bâtiment où l'on retrouve notamment les agents de l'AFA et du CNAOP. Par ailleurs, l'équipe de direction visite actuellement des locaux à proximité des bureaux actuels en vue de la relocalisation du groupement en 2024.

**Le 9 juin 2023, France Enfance Protégée a dévoilé son logo et annoncé officiellement l'ouverture du portail web de l'institution.** Prévenir, accompagner, protéger et piloter tels sont les valeurs de l'institution. Le logo présenté définit ainsi ces notions où l'enfant est accompagné vers un avenir encourageant et positif.

**Le 13 juin 2023 s'est tenu le troisième Conseil d'administration de France Protégée.** Les dernières instances du groupement ont notamment permis d'adopter le règlement financier et comptable du GIP et son règlement intérieur. Par ailleurs, l'ouverture du chantier de dialogue social sur le cadre d'emploi de France Enfance Protégée a été actée et mandat a été donné à la direction générale pour conduire les discussions et rapporter leur avancement à chaque instance du GIP.



#### L'AFA au sein de France Enfance Protégée

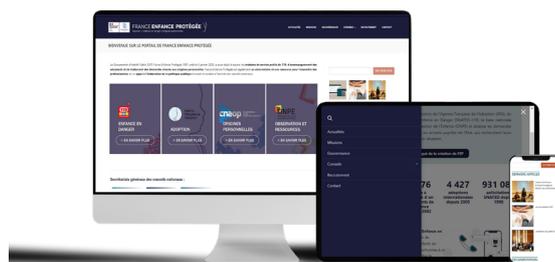
En devenant un service de France Enfance Protégée, l'AFA conserve pour une durée de deux ans sa personnalité morale, afin d'exercer sa mission d'intermédiaire pour l'adoption dans les pays qui n'ont pas accrédité le nouveau groupement

et dans l'attente de ces nouvelles accréditations. Le travail de communication auprès des différentes autorités locales qui devront accréditer France Enfance Protégée (FEP) a été entamé. **En juin 2023, les Philippines et la Thaïlande ont officiellement accrédité le nouveau groupement. D'autres pays sont toujours en cours d'étude du dossier de l'AFA/FEP tandis que d'autres sont dans l'attente de la réception de ce dossier.** En effet, chaque pays comporte sa propre temporalité et l'envoi de dossiers stratégiques d'accréditation de France Enfance Protégée doit se faire lors de la période la plus opportune. 16 demandes sur 20 ont été faites, 4 le seront d'ici la fin de l'année 2023, 2 ne seront pas présentées au regard des suspensions sine die des adoptions dans ces pays (Haïti et Russie).

### Recrutements en cours

Rejoindre France Enfance Protégée c'est contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique publique pour la prévention et la protection de l'enfance, au sein de la maison commune de l'État, des Départements et des Associations. Des postes de conseiller.e en adoption, de rédacteur.ice, chargé.e d'études, chargé.e de projets, chef. fe de service adoption, et autres, sont à pourvoir.

[Consulter les dernières offres](#)



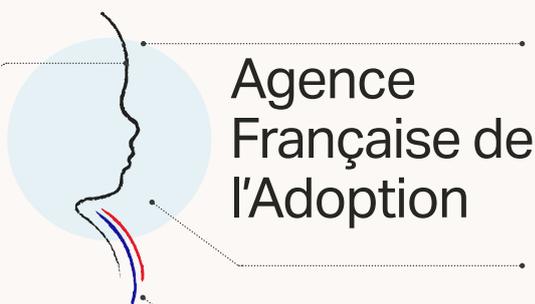
## Évolution du logo de l'AFA

**Le logo de l'AFA se modernise !** Plus de 15 ans après sa création, le logo de l'AFA évolue et propose un graphisme plus sobre tout en réaffirmant son professionnalisme et sa compétence dans le domaine de la protection de l'enfance, et plus particulièrement dans l'adoption. Ainsi, le logo de l'AFA se dote aujourd'hui d'un esthétique simple et moderne, avec des composantes majeures :

Un **profil d'enfant au centre du logo** en écho au slogan de l'AFA « *l'enfant au cœur de nos priorités* ».

Un profil pensé comme représentant un **enfant d'environ 5 ans** : l'âge de la majorité des enfants adoptés en 2021 (entre 3 et 5 ans selon la MAI) et l'âge moyen des enfants adoptés via l'AFA en 2021 (6 ans).

Un **tracé imitant celui du fusain réalisé à main levée**, pour reprendre le concept du tracé manuscrit proposé par la typographie *Comic Sans MS* de l'ancien logo de l'AFA.



Un **cerle en arrière-plan symbolisant un globe**, faisant ainsi référence à la compétence internationale de l'AFA. Le profil noir de l'enfant créé de son côté une frontière terrestre.

Une **couleur bleue choisie et pérennisée** : porteuse de confiance, de sagesse et d'apaisement, elle est ici utilisée pour sa référence à l'enfance.

Une **écharpe tricolore** aux couleurs de la France en mouvement, qui entoure l'enfant pour le protéger



## Publication du rapport d'activité 2022 de l'AFA et de son rapport statistique

À l'instar de l'année 2021, le paysage de l'adoption internationale en France reste très marqué par les conséquences de la crise sanitaire. Malgré une reprise forte des déplacements de l'AFA à l'international (Albanie, Sénégal, Philippines, Inde) et la pérennisation de son activité d'intermédiation et de formation, les chiffres de l'année 2022 sont en diminution par rapport à ceux de 2021. Ainsi en 2022, 49 adoptions internationales ont été réalisées par l'intermédiaire de l'AFA dans 14 de ses différents pays partenaires. La Mission de l'Adoption Internationale recense, quant à elle, un total de 232 adoptions internationales pour l'année 2022 (-7,9% par rapport à 2021), dans 34 pays d'origine. Toute analyse des chiffres de 2022, comme celle de 2021 doit tenir compte du contexte de pandémie qui rend peu représentatives certaines données.

*« Une nouvelle aventure commence pour l'AFA. Elle devient, avec des missions élargies, une direction [du nouveau GIP France Enfance Protégée], dont le préfigurateur [Pierre Stecker] est devenu le directeur général. Le législateur a toutefois laissé un délai de 24 mois pour mener à terme les adoptions engagées par l'AFA dans les pays où elle est accréditée afin de laisser le temps au nouvel organisme d'être accrédité à son tour. Pendant cette courte période, FEP met à disposition de l'AFA les moyens nécessaires à l'exercice de ses missions, et ses instances de gouvernance continuent à se réunir. »*

Joëlle VOISIN, Présidente du Conseil d'administration de l'AFA

[Consulter les rapports 2022 de l'AFA](#)



## Modification des horaires de la plateforme téléphonique de l'AFA en période estivale

Tout au long de l'année, les conseillers du Pôle Information et Conseil (PIC) sont mobilisés pour répondre à l'ensemble des demandes des usagers par téléphone, au +33 1 44 78 61 40. **Dans le cadre de la période estivale à venir, l'Agence Française de l'Adoption vous informe de la modification des horaires de la plateforme téléphonique du PIC.** Ainsi, du jeudi 1er juin au jeudi 31 août 2023 inclus, les conseillers du PIC sont joignables :

- Le lundi, de 9h30 à 14h30
- Le mercredi, de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 17h30
- Le vendredi, de 9h30 à 14h30

La plateforme téléphonique du PIC est donc fermée les mardi et jeudi toute la journée, ainsi que les lundi et vendredi après-midi. Lors des temps de fermeture de la plateforme téléphonique, les conseillers du PIC restent joignables via l'adresse mail suivante : [afa.information@france-enfance-protectee.fr](mailto:afa.information@france-enfance-protectee.fr)



## Rapport de la mission d'inspection sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale

Les conclusions de la mission d'inspection sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale, menée par l'Inspection générale des affaires étrangères (IGAE), l'Inspection générale de la Justice (IGJ) et l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), à la demande de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Mme Catherine Colonna, le Garde des sceaux, ministre de la justice, M. Eric Dupond-Moretti et la secrétaire d'État auprès de la Première ministre chargée de l'enfance, Mme Charlotte Caubel, sont **attendues en septembre 2023. Certains déplacements envisagés par l'AFA, sont suspendus dans l'attente des conclusions du rapport.**



## Colloque international sur l'adoption à Angers

Le colloque « Un siècle d'adoption d'enfants en France 1923-2023 » organisé par Yves Denéchère, Fabio Macédo, l'UMR TEMOS, le Pôle universitaire ligérien d'études sur l'enfance-jeunesse et sa chaire 'Parole et pouvoir d'agir des enfants et des jeunes' et le programme ANR EN-MIG s'est tenu les 20 et 21 juin 2023 à Angers. Il avait pour objectif de faire le point sur certaines connaissances et problématiques de recherche en sciences humaines et sociales en matière d'adoption. Yves Denéchère et Fabio Macédo avaient récemment publié une recherche historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France.

[Accéder au résumé du colloque et des interventions](#)



## Première séance du Conseil National de l'Adoption

Le Conseil National de l'Adoption (CNA) a tenu sa première réunion le jeudi 11 mai 2023. Ce nouveau conseil, présidé par Monique Limon, ancienne Députée ayant porté la loi du 21 février 2022 sur l'adoption, vice-présidé par la députée Michèle PEYRON, et comprenant 31 membres issus des mondes politique, administratif ou associatif et de personnalités qualifiées a notamment pour mission de donner son avis sur tous les sujets ou projets de lois relatifs à l'adoption



nationale et internationale. Le CNA poursuit ainsi les travaux réalisés pendant 7 ans par la Commission Adoption du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE) et du Conseil Supérieur de l'Adoption. Ce nouveau format permet une plus grande représentativité des acteurs de l'adoption.

## ACTUALITÉS INTERNATIONALES



### BULGARIE - Mission de représentation

Une délégation de l'Agence Française de l'Adoption (AFA) composée de sa Directrice générale Madame Charlotte Girault et de la rédactrice du Pôle Europe en charge de la Bulgarie Madame Emma Rivet s'est rendue à Sofia, Bulgarie, du 24 au 27 avril 2023. Cette mission avait pour objectif de rencontrer l'Autorité centrale bulgare ainsi que les différentes agences de médiation qui accompagnent les familles sur place, afin de présenter la nouvelle rédactrice d'une part, le nouveau groupement d'intérêt public France Enfance Protégée d'autre part, et de collecter des informations sur la protection de l'enfance en Bulgarie depuis la dernière mission qui s'est déroulée en 2019. **Les échanges ont permis de s'assurer que l'Autorité centrale ne s'opposait pas**

**au transfert de l'autorisation à opérer de l'Agence Française de l'Adoption vers la nouvelle identité France Enfance Protégée.**

[Consulter le communiqué de la mission](#)



## HONGRIE - Mission de représentation

Madame Charlotte Girault, Directrice Générale de l'AFA, s'est rendue à Budapest, Hongrie, du 30 mai au 2 juin 2023, accompagnée de Madame Oksana Podetti, rédactrice au pôle Europe. La dernière mission de l'AFA en Hongrie datant de 2018, ce déplacement a été l'occasion de rencontres fructueuses avec les différents acteurs locaux de l'adoption internationale. **Les rencontres ont permis de mieux appréhender le fonctionnement de la protection de l'enfance en Hongrie et la grande préoccupation de chaque intervenant quant à l'intérêt supérieur de l'enfant. L'Autorité centrale a souligné la qualité des candidatures de familles françaises et s'est montrée très satisfaite du contenu des dossiers français qui lui sont adressés. Par ailleurs, la délégation de l'AFA a pu présenter France Enfance Protégée plus en détail à ses différents interlocuteurs, en s'assurant que l'Autorité centrale ne s'opposait pas à ce regroupement.**



## Réunion stratégique sur les Projets de Mise en Relation (PMR) entre l'AFA, la MAI et les OAA

L'AFA s'est récemment réuni avec l'Autorité centrale française en matière d'adoption, la MAI, et la Fédération Française des Organismes Agréés pour l'Adoption (OAA) afin de travailler conjointement sur les Projets de Mise en Relation (PMR) délivrés aux candidats. Les PMR sont des documents contractuels formalisant l'engagement entre les candidats et l'organisme qui les accompagnera tout au long de leur procédure d'adoption. L'objet de cette rencontre entre l'AFA, la MAI et les OAA étaient de travailler autour de ces documents pour les actualiser et uniformiser. Les échanges ont été pratiques et fructueux, et ont permis de comparer les pratiques afférentes à chaque organisme. Le travail amorcé sera pérennisé ces prochains mois, sous le contrôle de la MAI.

## PRÉPARATION ET FORMATION DES CANDIDATS ET DES PROFESSIONNELS



### Temps d'échange - « La kafalah : mieux comprendre cette mesure de protection de l'enfance dans son système pour mieux l'appréhender dans l'ordre international »

Le jeudi 8 juin 2023, l'Agence Française de l'Adoption a eu le plaisir d'organiser un temps d'échange à destination de ses correspondants départementaux, sur le thème de « La kafalah : mieux comprendre cette mesure de protection de l'enfance dans son système pour mieux l'appréhender dans l'ordre international ». Monsieur Jimmy Messineo, juriste spécialisé en droits de l'enfant et droit international privé de la famille et coordinateur SSI France, en était l'animateur.



**Le temps d'échange a réuni près de 120 participants en visioconférence et présentiel, avec notamment la présence de la MAI et du Département de l'entraide, du droit international privé et européen (DEDIPE) du ministère de la Justice.** Ce temps d'échange a ainsi mobilisé l'intérêt des ministères concernés

par cette thématique dont les questionnements rejoignent ceux de l'adoption (préparation des candidatures, suivi de l'enfant, rapports avec les autorités, recherche des origines, risques de report des candidatures d'adoption dans certains pays qui n'ont pas ratifié la convention de la Haye de 1993, etc). Les échanges qui ont suivi la présentation de Monsieur Messineo ont été riches et pratiques. **Les participants ont fait le constat de la nécessité de répondre aux enjeux juridiques et politiques dans l'intérêt des enfants arrivant par le biais de la kafalah.**

[Consulter l'étude du SSI sur la kafalah](#)



## Rencontre avec le service adoption du département de Seine-Saint-Denis

**Le 30 mai 2023, les équipes de l'AFA ont pu rencontrer l'équipe en charge de l'adoption du département de la Seine-Saint-Denis (93) dans le cadre de son récent renouvellement.** Le programme a permis de porter à la connaissance de l'équipe du 93 les formations et sessions de préparation proposées par l'AFA et d'évoquer les actualités internationales. Particulièrement intéressés par l'adoption intrafamiliale, un temps d'échange sera prochainement organisé par la rédactrice Afrique-Caraïbes pour aborder de façon plus précise cette thématique spécifique. Finalement, la rencontre a permis au pôle Santé de l'AFA, constitué de deux psychologues cliniciennes et d'un médecin, de dresser un profil actualisé et réaliste des enfants adoptables à l'international.



## Déplacement de l'AFA en Haute-Garonne

**Le 19 juin 2023, les services du département de la Haute-Garonne (31), spécialisés dans l'accompagnement des pupilles de l'Etat et l'adoption, du Conseil départemental de la Haute Garonne se sont réunis en présence d'une des psychologues cliniciennes de l'AFA et du médecin de l'AFA, dans le cadre d'une conférence sur les Enfants à Besoins Spécifiques (EBS).** La rencontre a eu lieu en deux temps, avec les professionnels du département puis avec les candidats à l'adoption. Plusieurs axes ont été abordés parmi lesquels le développement de l'enfant adoptable, les particularités psychiques causées par la séparation avec le milieu d'origine et le manque de soins parentaux, les particularités médicales les plus fréquentes (handicaps, maladies chroniques, affections curables), et les formations élaborées par l'AFA telles que le programme du Flux inversé et la formation EBS. Les échanges relatifs au protocole de soutien aux départements pour l'adoption nationale ont par ailleurs été riches.



## Temps d'échange sur le dispositif proposé par l'AFA d'appui à l'adoption nationale

Le mardi 27 juin 2023, la cheffe du Service Information et Accompagnement de l'AFA, Madame Caroline Bouchet, a réuni les correspondants départements de l'AFA pour un temps de présentation et d'échanges autour du dispositif d'appui à l'adoption nationale. Le dispositif, consolidé depuis 2021 en concertation avec les quelques départements volontaires inscrits au sein du groupe de travail dédié, répond à deux enjeux majeurs :

- Apporter un **soutien aux départements pour l'adoption d'enfants pupilles à besoins spécifiques**, en mettant à profit son expertise dans le cadre du programme dit de Flux Inversé.
- **Renforcer la préparation des familles à l'adoption d'enfants pupilles à besoins spécifiques** en leur permettant d'intégrer le programme Flux Inversé (avec une préparation et un accompagnement collectif et individuel renforcés qui se déclinent en sessions de préparation et d'accompagnement gratuites dédiées à ces projets).

**Le temps d'échange a réuni près de 30 départements qui ont formulé leur satisfaction dans la mise en place effective de ce dispositif.**

---

## TÉMOIGNAGES DE FAMILLES ADOPTANTES

---

Certaines familles accompagnées par l'AFA ont accepté de partager leurs histoires adoptives. Elles nous livrent des histoires inspirantes qui retracent des parcours riches, parfois tumultueux. Retrouvez ci-après le témoignage de la famille BERNARDO et de leur fils Lorenzo (adoption aux Philippines) et de la famille Vedel et de leur fils Antoine (adoption au Vietnam).

---

---

## Famille BERNARDO

Bonjour,

Nous espérons que notre témoignage donnera de l'espoir aux familles en attente d'agrandir leur foyer.

Un peu plus de 10 ans après notre mariage et n'ayant pas réussi à avoir un enfant biologique, nous nous sommes naturellement tournés vers l'adoption en 2015. En juin 2016, nous avons obtenu notre 1er agrément. Nous avons envoyé notre agrément dans d'autres départements français et vis-à-vis de l'international, la question était : vers quel pays allons-nous nous tourner ? Nous avons regardé les fiches pays sur le site du ministère des affaires étrangères et avons pris conseil auprès du conseil départemental. Nous avons postulé à l'appel à candidature de l'AFA pour les Philippines et en mars 2017, nous avons été retenus par l'AFA pour l'envoi de notre dossier aux Philippines.

Nous avons constitué le dossier de demande d'adoption vis-à-vis des Philippines. Ce dossier était assez conséquent en termes de documents à fournir et de procédure administrative à respecter (traduction, légalisation, etc).

Nous avons également adhéré à l'association EFA de notre département et à l'association PAEPAMA (association de parents ayant adopté aux Philippines) et cela nous a été très utile durant notre attente.

Nous avons été acceptés par les Philippines en octobre 2017. Cette information nous a été communiqué de vive voix par le correspondant de l'AFA lors d'une réunion PAEPAMA

Nous étions très heureux car en 2017, l'AFA nous avait indiqué un délai moyen d'apparement de 3 ans. Etant engagé vis-à-vis de ce pays, nous avons décidé de partir à la découverte de ce pays et de sa culture en 2018 : on s'est dit que lorsque l'on irait chercher notre enfant, nous aurons d'autres préoccupations et que lorsqu'il sera avec nous, nous pourrions lui parler de son pays et de sa culture. Nous avons été enchantés des paysages et des rencontres que nous avons faits.

Durant notre attente, le fait d'adhérer à EFA et PAEPAMA représente un vrai soutien. Cela permet des rencontres, des informations, des échanges avec d'autres couples adoptants (en attente et à venir). Cela apporte aussi un soutien lors des moments de doutes. Au fil des années, on a pu voir les enfants arriver et évoluer au sein de leur famille. Nous nous sommes également documentés et avons également participé à plusieurs conférences.

Tous les ans, un dossier d'actualisation devait être transmis aux Philippines. Plus les années passaient, plus on commençait à douter. En 2020, nous avons fait les démarches pour le 2nd agrément que nous avons eu en 2021.

Avant 2020, l'AFA nous avait annoncé une augmentation des délais d'attente : nous avons revu plusieurs fois le questionnaire médical de l'enfant. Et malheureusement en 2020, le COVID est arrivé et depuis 2020, très peu d'apparement ont eu lieu. Nous pensons très fort aux familles qui attendent encore.

Début 2022, l'AFA a demandé à toutes les familles en attente une vidéo en anglais dont l'objectif était de nous présenter, ainsi que notre environnement et d'indiquer comment nous allons accueillir notre enfant. Le 7 juin 2022, l'AFA nous demande si nous pouvons effectuer un point téléphonique sur notre dossier le 9 juin. Pendant 2 jours, nous étions très inquiets, tout en espérant. On s'est posé de nombreuses questions et finalement, ce fut un énorme soulagement d'apprendre qu'on nous proposait un petit garçon, qui venait d'avoir 5 ans.

Fin novembre 2022, nous décollions pour les Philippines et avons rencontré LORENZO le 28 novembre 2022. Ce fut une journée très chargé d'émotions : même s'il avait été bien préparé à son adoption. A 5 ans et demi, LORENZO a beaucoup pleuré car il quittait la maison où il avait vécu depuis sa naissance, ainsi que toutes ses connaissances. Cela nous a fortement perturbé et nous n'avons pas fermé l'œil de la nuit. De son côté, Lorenzo a bien dormi. Dès le lendemain, il nous a appelé PAPA et MAMAN et nous avons passé quelques jours à la plage où nous avons pu créer les premiers moments de complicité, de vie à 3 et d'attachement. A notre

retour en France, nous avons décidé de partager le congé adoption en 2 jusqu'à fin février, date de reprise du travail de Pierre. Lorenzo s'est bien adapté à sa maison, à son chien qu'il adore, à sa famille proche qui est venu progressivement à sa rencontre. Nous avons pu passer les fêtes de Noël en famille à la maison.

Le soir, il a besoin que l'un de nous soit avec lui pour s'endormir : à son arrivée, nous dormions avec lui dans sa chambre, car nous sentions qu'il se renfermait si nous n'étions pas présents à ses côtés. Maintenant, tous les soirs, nous lui lisons une histoire et quand il s'est endormi, on rejoint notre chambre. Pour le moment, il y a toujours un matelas à côté de son lit, ce qui le rassure beaucoup.



C'est un petit garçon attachant, souriant, très actif (c'est un petit cascadeur) et curieux. Cela fait 6 mois qu'il est avec nous et il parle déjà très bien le français. Il parle de temps en temps des Philippines et dit vouloir y retourner quand il sera grand avec PAPA et MAMAN.

LORENZO a démarré l'école en mars et après quelques jours d'adaptation, c'est lui qui a souhaité y aller tout seul. Après l'école, avec les beaux jours, il aime aller jouer avec quelques camarades au stade.

Il y a parfois des moments compliqués où LORENZO ne nous écoute pas beaucoup, n'en fait qu'à sa tête, mais c'est notre rôle de lui fixer des limites et de lui expliquer les règles et lui inculquer nos valeurs.

De plus, même si on l'avait préparé, lorsque son papa a repris le travail, il n'était pas content que son père ne soit plus avec lui toute la journée et le soir, il est très demandeur auprès de son père. Tout changement dans son quotidien entraîne quelques perturbations.

Nous venons de fêter ses 6 ans, il est très demandeur sur les cadeaux et nous lui expliquons qu'il ne peut pas tout avoir. On se rend compte qu'en 6 mois, il a déjà beaucoup évolué, changé et grandi.

Même si le parcours de l'adoption est long et difficile, nous espérons que le vœu des familles en attente sera exaucé.

Nous n'avons pas encore fini les démarches pour l'adoption plénière mais nous avons passé les étapes les plus compliquées et longues. Maintenant qu'il est avec nous, il fait notre joie et c'est notre fils pour la vie. Avoir un enfant à la maison change la vie et fait notre bonheur.

**Famille BERNARDO**  
**Adoption aux Philippines**

## Famille VEDEL

Couple marié et sans enfant, notre histoire commence il y a 17 ans par une volonté de fonder une famille et avec un premier agrément obtenu en 2006. Après divers choix d'OAA, divers choix de pays, nous sommes allés d'espoirs en déceptions. Entre changement de critères des pays choisis, évolution de l'adoption internationale, changement de stratégies des OAA, notre projet a été malmené par nombre d'obstacles. Nous avons fait le choix de l'AFA pour nous accompagner dans nos démarches, pour s'assurer

d'un cadre juridiquement sain et sécurisant pour notre demande d'adoption, et avons en effet souhaité maintenir notre projet initial d'une adoption d'un enfant de moins de 5 ans, en bonne santé, allant à l'encontre des statistiques et du profil des enfants confiés aujourd'hui dans le cadre de l'adoption internationale. Allant de réunions d'informations, de séminaires, en RDV divers, nous avons alors continué à vivre à 2, de manière pleine et sereine mais avec en fil rouge de notre vie, l'espoir d'être enfin 3 un jour.

Et début 2021, nous recevons un appel improbable d'Océane Favorel, rédactrice Asie de l'AFA, nous informant que notre candidature pourrait être envoyée au Vietnam si nous étions toujours prêts à vivre cette aventure. Nous avons maintenu notre demande année après année malgré une longue liste d'attente puis une fermeture des dépôts de dossiers pour des enfants en bonne santé, et le Vietnam permettait à l'AFA de leur faire parvenir 6 dossiers de candidats à l'adoption. Nous sommes ravis de ce nouvel espoir et constituons à nouveau un dossier de candidature complet et relançons les démarches pour un nouvel agrément à venir.

Nous avons alors attendu jusqu'en novembre 2022 pour avoir LE message : celui qui nous demande de se rendre disponible tous les 2 pour un entretien avec Océane Favorel. Le RDV est pris pour le lendemain. La nuit se passe dans un mélange d'espoir et de crainte. Le RDV a lieu et l'annonce est faite. Notre dossier a été retenu par les autorités du Vietnam pour un apparentement d'un petit garçon de 2 ans et 7 mois en bonne santé : Bao Khanh. La joie est un peu étouffée par le choc de l'annonce qui paraît irréaliste. Ca y est ? C'est vrai ? Enfin ? Quelques renseignements complémentaires sur l'état de santé de Bao Khanh pris, nous acceptons officiellement l'apparentement quelques jours plus tard, et laissons alors notre bonheur explosé. Tout devient soudainement différent. Les priorités changent, les projets sont modifiés, notre Vie est déjà en train d'être bouleversée, et c'est magnifique. Les annonces aux proches sont faites et accueillies avec un réel bonheur. Nous passons des fêtes de fin d'année très particulières, avec la présence de notre fils dans nos têtes mais pas encore avec nous. Il est couvert de cadeaux mais ne le sait pas. Il nous faudra attendre début janvier pour avoir le feu vert du Vietnam pour venir chercher Bao Khanh dans sa province du Nord du Vietnam. Nous profitons de ce délai pour tout préparer, la chambre, les formalités, les aménagements de travail, les valises... Nous envoyons également un colis avec peluche, crayons, et surtout un petit album photo à l'attention de notre fils, pour qu'il se prépare à notre arrivée. La fête du Têt de fin janvier bloquerait les démarches sur place. Nous retardons donc notre départ au 11 février 2023 direction Hanoï, arrivée le lundi 12.

Nous rencontrons un de nos correspondants AFA au Vietnam le lendemain de notre arrivée. Nhung nous explique alors ce qui est prévu comme programme et formalités pendant le séjour prévu sur 30 jours, durée de validité du visa, non prorogeable. La remise officielle de l'enfant aura lieu le mercredi 15, et nous ferons les démarches administratives de retour sur Hanoï avec le petit. Nous partons le lendemain matin, 14 février, pour le Centre d'Aide Sociale dans lequel se trouve Bao Khanh à 4h de route d'Hanoï, pour une première rencontre.



La rencontre s'effectue dans de parfaites conditions. Une de ses nounous le sort de sa sieste pour nous le présenter. Il est calme et attentif. Nous lui donnons une peluche de l'album, afin de faire le lien. Quelques minutes plus tard, il vient dans nos bras. Je me sens maladroit et intimidée. Mon mari semble plus à l'aise. Bao Khanh apprécie vraiment sa présence. Nous visitons le centre avec lui et avec les nounous. Nous découvrons son lieu de vie, son entourage et jouons avec lui pendant plus de 2h. Nous prenons un maximum de photos tout en profitant de l'instant présent tellement cher à notre cœur. Il a été très bien préparé par l'équipe encadrante. Il est prêt à prendre l'avion et à partir avec nous, explique-t-il. Mais une fête de départ a été

prévue par ses co-pensionnaires et nous préférons leur laisser cette possibilité de dire au revoir. Nous dormirons dans un hôtel de la ville après avoir passé une soirée conviviale avec notre correspondant et différents membres de l'équipe vietnamienne proche de Bao Khanh et de son dossier d'adoption. Nous sentons la bienveillance, la chaleur humaine de ces personnes très attachées au bien-être du petit.

La remise officielle de notre enfant a lieu le lendemain dans le respect des traditions et du protocole, et toujours dans cet esprit

doux et chaleureux. Nous retournons le matin même vers Hanoï, après nous être laissés porter par Nhung dans les démarches. Nous pouvons ainsi nous concentrer sur Bao Khanh. Nous retournons dans notre Hôtel sur Hanoï à 3 ! Nous allons alors passer 30 jours avec cette chambre comme lieu de vie. 30 jours à nous découvrir, à ne pas se comprendre, à se retrouver désespérés puis à nous émerveillés. Nous décidons de l'appeler Bao Khanh quelques jours, puis très vite nous passons à Antoine qui sera son prénom officiel en France, car cela semble plus facile pour lui comme pour nous. Il est très éveillé, plein de vie, de curiosité, vif, habile, locace (en vietnamien) et si beau ! Il fait quelques colères excessives, difficiles à calmer sans l'aide des vietnamiens de passage, qui eux seuls arrivent à le comprendre. Mais dans l'ensemble, nous nous acclimatons collectivement. Il n'en a que pour son papa pendant 2 semaines environ, puis intègre peu à peu sa maman dans son fonctionnement.

Parallèlement, nous suivons les avancements administratifs grâce à Nhung et Emmanuel Pollein, nos 2 correspondants AFA sur place. Quelques anomalies administratives au niveau du Vietnam, retardent les démarches et nous empêcheraient de repartir avant la fin du Visa. Le stress monte alors, et s'ajoute à l'impatience de rentrer en France pour pouvoir commencer notre nouvelle vie ensemble. Emmanuel Pollein, Nhung, Océane Favorel, et les équipes de l'ambassade de France, et de la MAI, ont tous été formidables et se sont démenés pour accélérer le processus d'obtention du Visa, nécessaire à Bao Khanh pour pouvoir rentrer en France avec nous. Nous les en remercions à nouveau chaleureusement.

Rentrés en France, nous entamons un huit-clos d'un mois à la maison, seuls entre nous 3. En orphelinat depuis sa naissance, il faut lui apprendre ce qu'est une famille, mais il y semble favorable. Les repas se passent bien en alternant nourriture vietnamienne et française. Les nuits sont un peu agitées mais se passent de mieux en mieux. Il ne peut pas s'endormir sans avoir l'un de nous 2 avec lui, mais il est de plus en plus apaisé. Les rituels de vie le rassurent beaucoup. A ce stade, nous sentons être devenus « papa » et « maman » à ses yeux. Nous invitons alors tour à tour à la maison, les grands-parents, oncles et tantes, et autres proches. Nous fêtons son anniversaire de 3 ans à la maison entourés de la famille proche et il est ravi. Il reconnaît tout le monde à la place qui est la leur. Durant le 3ème mois, le papa a repris le travail, et nous avons commencé une vie de famille, plus « normale » en élargissant les activités.

Antoine comprend déjà très bien le français et a développé un vocabulaire conséquent. Il a soif de savoirs et de découvertes. Il impressionne tout le monde par son côté sociable, son énergie et son développement. Il est câlin et très attachant. Il veut aller à l'école et nous l'avons inscrit pour la rentrée de septembre en petite section pour les matins. Nous sommes fatigués comme de jeunes parents, et parfois désorganisés. Les règles à respecter, le partage et l'écoute des consignes restent en cours d'apprentissage mais nous lui laissons le temps d'intégrer tous les éléments de sa nouvelle vie tranquillement au fur et à mesure, mais son dynamisme, son sourire et notre complicité nous comblent davantage chaque jour.



Le début de l'aventure adoption a réellement commencé lorsqu'Antoine est entré dans notre vie. Toute cette attente nous a mené à lui. A notre fils. Cela ne pouvait en être autrement. On peut aujourd'hui se dire « heureusement que cela s'est passé comme cela ». Cela fait maintenant 3 mois que nous sommes rentrés, que le temps s'est arrêté et notre monde a changé. Pour conclure le récit de notre histoire, je reprendrai les mots d'Antoine lui-même lorsqu'il réclame un câlin à 3 : « Papa, Maman, Antoine, pour toujours ».

**Famille VEDEL**  
**Adoption au Vietnam**

